

1. IDENTIFICATION

Identification de la préparation : Alco 70 Désinfectant

Code du produit : WW-C-1077-0-12

Date de la fiche de données de sécurité : 17 Juin 2026

Utilisation de la préparation : Désinfectant

Identification de l'entreprise : Chemsyn
485 Millway Avenue, Unité 2
Concord, ON L4K 3V4 Canada
T : 1-833-888-CHEM (2436)
chemsyn.com

Numéro d'urgence CANUTEC : 1-833-888-2436, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence :

Dangers selon OSHA / WHMIS 2015 :

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme OSHA sur la communication des dangers (29 CFR 1920.1200)

Classification de la substance ou du mélange — Classification SGH (États-Unis / Canada) :

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire (catégorie 2)

Liquides inflammables (catégorie 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (catégorie 3)

Éléments d'étiquetage — Étiquetage SGH (États-Unis) :

Pictogrammes de danger (SGH) :



Mention d'avertissement

(SGH) : Danger !

Mentions de danger (SGH) :

Liquide et vapeurs
inflammables. Provoque une
sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence et des étourdissements.

Mentions de précaution (SGH) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Garder le récipient bien fermé.

Éviter de respirer les vapeurs.

Utiliser uniquement en extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection et une protection du visage.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Description chimique : Mélange chimique

Ingrédient	N° CAS	% en poids	Classification
Propan-2-ol	67-63-0	40-60	Liquides inflammables (catégorie 2) Irritation oculaire (catégorie 2B) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (catégorie 3)

4. PREMIERS SOINS

Inhalation:	Déplacer vers l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Peut provoquer de la somnolence en cas de ventilation insuffisante.
Contact avec les yeux :	Retirer les lentilles de contact. Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau :	Laver soigneusement la peau exposée avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ingestion:	NE PAS provoquer de vomissements. En cas de vomissements, faire pencher la victime vers l'avant pour éviter l'aspiration. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
Notes pour le médecin :	Traitement basé sur le jugement du médecin traitant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Moyens d'extinction standard (mousse alcoolique, pulvérisation ou brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre sèche, etc.).
Moyens d'extinction non appropriés :	Jet d'eau.
Risques spécifiques d'exposition :	Aucun connu.
Équipements de sécurité spéciaux :	Appareil respiratoire autonome à pression positive et vêtement de protection.
Incendie et explosion	
Informations complémentaires	Aucun



6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards.

Pour le personnel non urgent

Équipements de protection : Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire.

Pour le personnel d'urgence

Équipements de protection : Équiper l'équipe de nettoyage avec une protection appropriée.

Procédures d'urgence : Arrêter la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Ventiler la zone.

Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues ou des absorbants afin d'empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité.

Référence à d'autres sections : Voir rubrique 8. Contrôles d'exposition et protection **individuelle**.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre :

Assurer une bonne ventilation/extraction sur le lieu de travail.

Prévenir la formation d'aérosols.

Éviter les éclaboussures ou pulvérisations dans des espaces clos.

Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs.

Informations sur la protection contre l'incendie et l'explosion :

Garder un appareil de protection respiratoire disponible.

Aucune mesure spéciale requise.

Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités

Stockage :

Exigences pour les réserves et récipients : Stocker dans un endroit frais.

Éviter de stocker près de sources de chaleur extrême, d'ignition ou de flammes nues.

Informations sur le stockage dans un même local :

Stocker à l'écart des agents oxydants.

Stocker à l'écart des denrées alimentaires.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients bien fermés. FDS : Chemsyn ALCO 70 Désinfectant

Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé.

Garder le récipient bien fermé.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune information pertinente supplémentaire disponible.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire :	Utiliser une ventilation par aspiration locale ou par dilution.
Protection des mains :	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité ou écran facial complet.
Protection de la peau :	Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps.
Hygiène au travail :	Prendre les précautions habituelles lors de la manipulation. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.
Directives d'exposition :	Propan-2-ol ACGIH TLV TWA : 200 ppm (8 heures) STEL : 400 ppm (15 minutes) OSHA TWA : 400 ppm (8 heures) STEL : 500 ppm (15 minutes)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide clair	Odeur	Typique, odeur d'alcool
Aspect		Seuil olfactif	Données non disponibles
Couleur	Clair à ambré	Remarques/ Méthode	
Propriété			
pH	Valeurs		
Point de fusion/ congélation	7-8 82,22 °C / 180 °F		
Point/Plage d'ébullition	12,22 °C / 54 °F		
Point d'éclair	(TCC)		
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide		
Limite d'inflammabilité	2 % (V)		
dans l'air : Limite	12,7 % (V)		
supérieure	Données non disponibles		
Limite inférieure	Données non disponibles		
Pression de vapeur	Données non disponibles		
Densité de la vapeur	Données non disponibles		
Gravité spécifique	0,77-0,80		
Solubilité dans l'eau	Négligeable		
Solubilité dans d'autres solvants	Soluble.		
Coefficient de partage :	Données non disponibles		
n-octanol/eau	Données non disponibles		
Température d'auto- inflammation	Données non disponibles		
Température de décomposition	Données non disponibles		
Viscosité cinématique	Données non disponibles		
Viscosité dynamique	Données non disponibles		
Propriétés explosives	Données non disponibles		
Propriétés oxydantes			

Autres propriétés :

Point de ramollissement	Données non disponibles
Teneur en COV (%)	Données non disponibles
Taille des particules	Liquide
Distribution de la taille des particules	Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	
Décomposition thermique / conditions à éviter :	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'inflammation. La décomposition thermique dépend fortement des conditions. Un mélange complexe de solides, liquides et gaz en suspension dans l'air, incluant du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres composés organiques, sera libéré lors de la combustion ou de la dégradation thermique ou oxydative de ce matériau.
Conditions à éviter	
Produits de décomposition dangereux	
Matériaux à éviter	Agents oxydants.
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs DL/CL50 pertinentes pour la classification

Propan-2-ol :

DL₅₀ orale rat > 1 800 mg/kg

DL₅₀ cutané lapin > 5 000 mg/kg

Sur les yeux : irritation

Sensibilisation : Non sensibilisant

Informations toxicologiques supplémentaires :

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité :	Aucun effet significatif ni danger critique
Persistance et dégradabilité :	Aucun effet significatif ni danger critique
Potentiel de bioaccumulation :	Non disponible
Mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets néfastes :	Aucun effet significatif ni danger critique

Autres informations : Évitez de rejeter dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminez les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Écologie – Déchets : Évitez de rejeter dans l'environnement.

Autre : Contenant non rechargeable. NE PAS réutiliser ni remplir le contenant. Rincez soigneusement le contenant trois fois immédiatement après l'avoir vidé. Ensuite, proposez-le au recyclage si possible, ou percez-le et éliminez-le en décharge sanitaire, ou par d'autres procédés approuvés par les autorités locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Département des Transports des États-Unis (DOT) :

Dénomination officielle d'expédition : Liquide inflammable N.S.A. (contient de l'alcool isopropylique) Classe 3 UN 1993 Groupe d'emballage II
Quantité limitée pour 1 litre ou moins.

Département des Transports du Canada (TDG) :

Dénomination officielle d'expédition : Liquide inflammable N.S.A. (contient de l'alcool isopropylique) Classe 3 UN 1993 Groupe d'emballage II
Quantité limitée pour 1 litre ou moins.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations en matière de santé et sécurité au travail :

OSHA & WHMIS : Fiche de données de sécurité (FDS) préparée conformément à la norme de communication sur les dangers (CFR29 1910.1200) et aux réglementations canadiennes WHMIS (Règlement sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits dangereux).

Listes réglementaires environnementales :

SARA : Section 313 (Déclaration des rejets de substances toxiques) 40 CFR 372 – Aucun des ingrédients n'est listé.

Toxic Substances Control Act (TSCA) : Tous les ingrédients sont inscrits à l'inventaire des substances chimiques.

Liste canadienne des substances non domestiques (NDSL) : Tous les ingrédients sont inscrits.

California Prop. 65

Les composants suivants de ce produit sont des substances, ou appartiennent à des classes de substances, reconnues par l'État de Californie comme causant le cancer et/ou une toxicité pour la reproduction : aucun.



SARA – Section 311/312 : Classes de danger Danger pour la santé immédiat (aigu) Danger d'incendie Danger pour la santé différé (chronique)

16. AUTRES INFORMATIONS

Évaluation HMIS III

Santé : 2

Inflammabilité : 3

Réactivité physique : 0

Protection personnelle : B

FDS États-Unis (conformément au GHS HazCom 2012 et au SIMDUT 2015)

Le fabricant garantit que ce produit est conforme à ses spécifications standards lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions. À notre connaissance, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, nous n'en garantissons ni l'exactitude ni l'exhaustivité.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève exclusivement de la responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.